

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N°7

22^e année • mercredi 13 février 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Bâtons dans les roues d'Uber et consorts

La fin de la récréation a sonné pour Uber et d'autres plateformes numériques. Genève exige de ces multinationales qu'elles se plient aux règles du canton, notamment en matière de conditions de travail et de protection sociale. Unia salue cette position et espère qu'elle fera tache d'huile. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Entre exclusion et renvoi

Sonya Mermoud

Politique de fermeture chiffrée. Seules quelque 15 000 personnes ont sollicité la protection de la Suisse l'an dernier. Le chiffre le plus bas jamais enregistré depuis 2007, souligne l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR). Un nombre qui, loin de trahir une réduction des besoins d'aide, reflète la politique de repli et de rejet mise en place par l'Union européenne. Stratégie abjecte et mortifère soutenue par la Suisse qui n'a cessé de durcir ses conditions d'asile. Qui reçoit au compte-gouttes des réfugiés dans le cadre de programmes de réinstallation avec le HCR. Et applique avec un zèle intempestif le Règlement Dublin. Refoulant à tour de bras les exilés ayant transité par un pays tiers. Le plus souvent l'Italie quand bien même un accueil digne de ce nom ne peut plus

aujourd'hui être garanti dans ce pays. Pas de quoi émouvoir nos autorités se soustrayant à leur devoir de solidarité et plus enclines à explorer des moyens de renvois et à les exécuter. Ou à défaut, à plonger des migrants dans un désarroi et une précarité indigne d'un Etat de droit. Régulièrement, de nouveaux exemples illustrent cette politique anonyme, sans âme (voir en pages 6-7). Comme ceux de jeunes requérants d'asile déboutés, dont un grand nombre d'Erythréens, contraints d'interrompre leur apprentissage en vue de leur renvoi. Un départ jugé licite et exigible bien qu'impossible. Faute d'accord de réadmission avec leur pays d'origine. En raison des risques de torture et de maltraitance connus et d'astreinte au service national assimilé à du travail forcé pour ces ressortissants. Des arguments ignorés. Au grand dam d'employeurs, incrédules, qui avaient accepté de les former. Une manière de signifier à ces jeunes et d'autres qu'aucun futur n'est envisageable dans nos frontières. De balayer toute velléité d'intégration quand bien même on leur demandait jusqu'alors des efforts dans ce sens – cherchez l'erreur! Et de les priver d'un bagage de connaissances qui leur serait demain pourtant bien utile. Ici ou ailleurs. Le régime d'aide d'urgence auquel sont soumis les requérants déboutés est aussi pointé du doigt par des ONG réclamant son abolition. Cette pratique organisée par les cantons couvre les besoins minimaux des exilés, marginalisés, souvent entassés dans des lo-

gements modestes, interdits de travail. Promiscuité, désœuvrement forcé, précarité, détresse tissent la toile de ces existences entre parenthèses, sans perspective. But assumé de ce système: pousser ces parias à s'en aller. Ou à disparaître dans la nature. Pourvu qu'ils ne coûtent plus rien. Et tant pis si la situation s'éternise. Si partir reste du domaine de l'impossible ou du cauchemar.

La Suisse dispose pourtant des moyens d'agir différemment. De faire plus. Et mieux. Les nouvelles infrastructures de l'asile, précise l'OSAR, permettent d'héberger 24 000 demandeurs par année soit 9000 de plus que le nombre de requêtes actuelles. Le curseur de la générosité peut donc encore bouger. La Confédération serait ainsi bien inspirée de participer à l'accueil de migrants sauvés en Méditerranée et/ou de l'enfer des camps libyens. Comme elle devrait élargir le champ des possibles en créant davantage de voies d'accès légales. Sûres. De leur côté, les requérants déboutés, déçus de leurs espoirs, ne méritent pas pour autant un traitement indigne. Notre humanité en dépend. ■

PROFIL



Emmanuel Mbolela, survivant des Temps modernes.

PAGE 2

RÉFORME FISCALE

La lutte s'engage dans certains cantons.

PAGE 3

VENTE

Magasins genevois ouverts jusqu'à 20h?

PAGE 5

GENÈVE

Dumping dans une entreprise de nettoyage.

PAGE 9

UN SURVIVANT DES TEMPS MODERNES

Réfugié politique, Emmanuel Mbolela raconte son exil du Congo, et ses espoirs de retour

Aline Andrey

Sa mère dit de lui qu'il ressemble à son grand-père. Cet aïeul, chef coutumier, s'est battu contre le colonisateur. Déporté loin de son village, il est mort en prison. Un demi-siècle plus tard, l'histoire d'Emmanuel Mbolela lui fait écho. Dès les années 1990, l'universitaire en économie adhère aux idées du parti de gauche d'opposition, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). En 2002, lors d'une manifestation pacifique à Mbuji-Mayi, dans sa province natale du Kasai, en République démocratique du Congo (RDC), il échappe aux balles du régime de Joseph Kabila mais est arrêté, comme des milliers d'autres, et emprisonné. Deux mois de terreur plus tard, il réussit à s'évader, grâce à l'aide de sa famille. Mais il en a gardé des traces, profondes. «La prison en RDC, c'est déjà la mort. Nous étions plus de 150 dans une cellule, avec un seul fût en guise de toilette, rien à manger, et des tortures physiques et morales quotidiennes. Ma famille m'amenait de la nourriture et payait les gardiens pour qu'ils me la transmettent.»

A Lausanne, à l'occasion d'une tournée de conférences en Suisse romande, Emmanuel Mbolela se souvient de cette année charnière. Le militant avait alors 29 ans, et rêvait de changer son pays. Son évasion ne lui offre d'autre choix que l'exil. Commence alors un long périple en Afrique. Quelques mois plus tard, il arrive à Bamako au Mali. Il espère alors retourner en RDC, mais la situation dans son pays ne s'améliore pas. S'ensuit une traversée du désert à haut risque. Il subit des actes de banditisme, fait face à ses peurs, et souffre pour les femmes qui paient «le double prix». «Elles sont une monnaie d'échange aux frontières», condamne Emmanuel Mbolela qui a écrit un livre coup de poing *Réfugié. Une odyssée africaine* pour dénoncer les violences et les atrocités commises par des militaires, des officiers, des bandits. Un ouvrage de lutte qui, en plus de raconter son parcours de survie, fustige les politiques européennes à la botte des multinationales.

DES RESPONSABILITÉS EUROPÉENNES

«L'Afrique est appauvrie par l'Europe, qui soutient les dictateurs. Et ses multinationales pillent les ressources naturelles. Quand quelqu'un se retrouve sans perspective, il ne peut que prendre la route, même si elle est semée de violences et de souffrances. L'organisation informelle mise en place est une manière d'exploiter la misère, mais aide aussi ceux qui n'ont d'autre choix que de partir. C'est une réponse à la fermeture des frontières européennes. Le refus d'octroyer les visas dans les ambassades génère une augmentation des prix sur la route. Ceux qui n'ont pas assez d'argent restent coincés et offrent leurs services pour en gagner. C'est devenu un business, au même titre que l'Europe qui externalise la gestion des migrations à la Turquie et d'autres pays, à coup de milliards», analyse Emmanuel Mbolela.

Arrivé au Maroc, le militant crée en 2005 l'Association des réfugiés congolais au Maroc (Arcom) pour lutter pour leurs droits et dénoncer les rafles. Car même au bénéfice d'un titre («un récépissé») de réfugié octroyé par le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), il risque à tout instant, comme ses camarades d'infortune, la déportation dans le désert et donc la mort.

Il sera finalement l'un des rares migrants à bénéficier du programme de réinstallation du HCR. Le 1^{er} avril 2008, il atterrit aux Pays-Bas. Il y trouve une certaine paix et une liberté relative. Et découvre la solitude et des conditions de travail sordides dans une entreprise de déchets. «Nous sommes exploités, parce que migrants. Les inspecteurs du travail sont davantage préoccupés par nos papiers que par nos conditions de travail.»

Mais Emmanuel Mbolela est infatigable dans la lutte: «Si on baisse les bras, on se détruit.» Il milite pour les droits des migrants au sein d'Afrique-Europe-Interact et le Forum civique européen, et crée un centre d'accueil pour femmes migrantes à Rabat. «Si elles n'ont pas de place où dormir, elles continuent de subir l'exploitation. D'où l'importance de ce centre, qui doit toutefois limiter l'accueil à trois mois tant

la demande est forte», explique celui qui verse les bénéfices de son livre et de ses conférences à l'association.

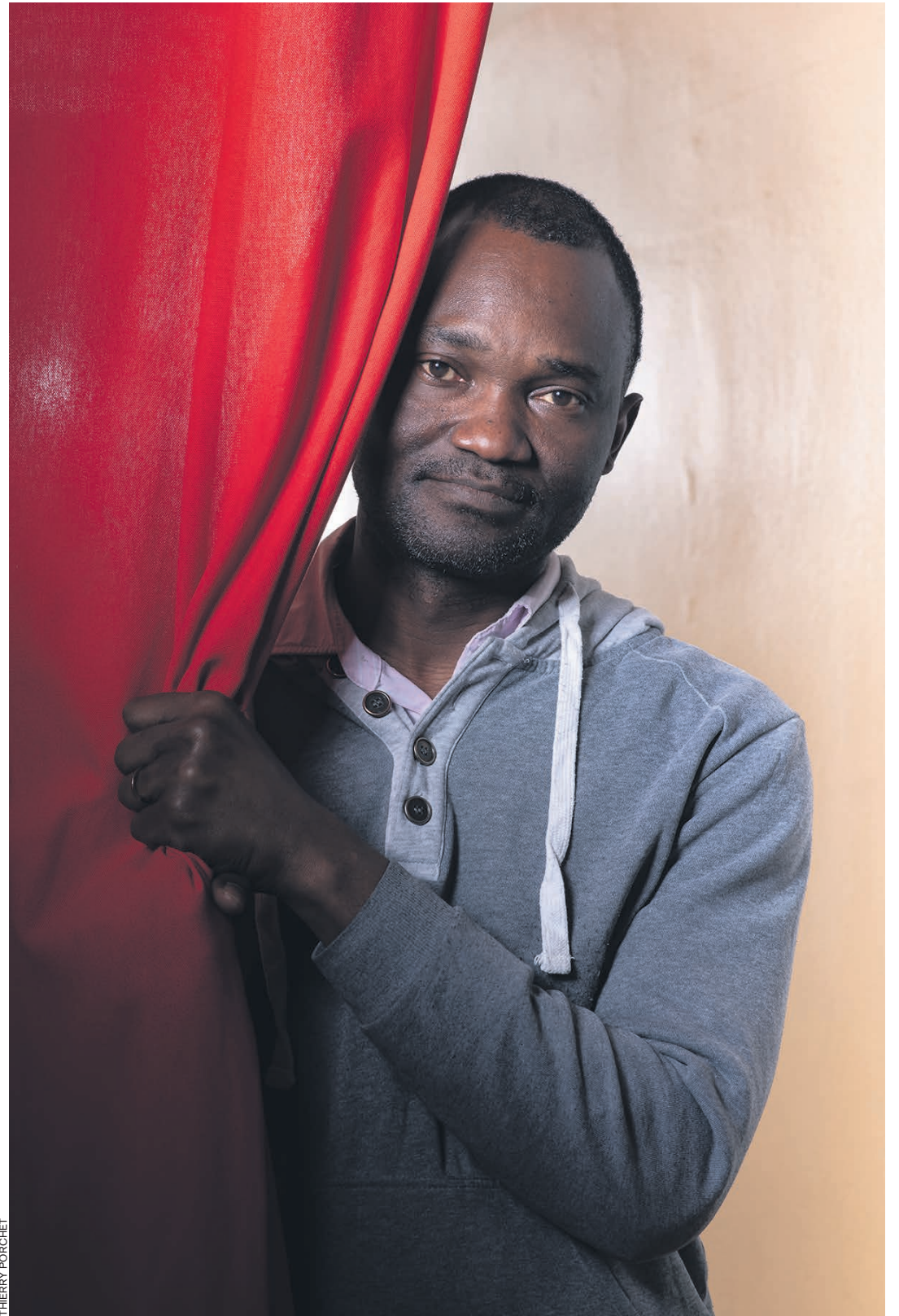
L'ESPOIR TOUJOURS

Avec son passeport européen, il se déplace en Afrique de l'Ouest et en Europe pour témoigner et dénoncer. Un sésame qui ne le prémunit pas des contrôles d'identité: deux fois par la police suisse en l'espace de trois jours! Celui qui se bat pour la liberté de circulation et contre le racisme relève: «C'est humiliant! Au XXI^e siècle, comment peut-on encore juger une personne à sa couleur de peau?»

Emmanuel Mbolela a vécu l'enfer, mais n'a pas perdu espoir. «En Afrique, je sens une jeunesse prête à mener des combats contre les régimes dictatoriaux.» Dans son pays, l'arrivée au pouvoir en janvier du candidat de l'UDPS, Félix Tshisekedi, représente un tournant capital. «C'est le couronnement de 37 ans de lutte contre la dictature! Certains pays européens estiment qu'il y a eu trucage, car ils soutenaient Martin Fayulu, ancien patron d'entreprises pétrolières. Mais ils doivent accepter le vote du peuple congolais et laisser travailler le nouveau président. Les Européens ne veulent pas des migrants,

mais poussent les gens à l'exil en imposant des dirigeants pour leur propre intérêt économique et celui de leurs multinationales.» Dix-sept ans après son exil forcé, Emmanuel Mbolela, comme nombre de ses compatriotes, se prépare déjà au retour. «Je veux aider au changement dans mon pays. Et je lance un appel à l'Europe: laisser le temps au nouveau président de s'organiser pour répondre aux besoins de son peuple!» ■

Réfugié. Une odyssée africaine, Emmanuel Mbolela, Editions Libertalia, 2017



THÉRIER PORCHET

A 46 ans, après 17 ans d'exil, Emmanuel Mbolela a connu l'enfer, mais continue de lutter pour la liberté et la paix.

Précarisés, conditions de logement difficiles, relégués en périphérie
Les travailleurs saisonniers des stations de ski, une population invisible !



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

RFFA, LA LUTTE S'ENGAGE DANS DES CANTONS

A Fribourg, Genève et dans le Jura, la gauche et les syndicats s'opposent à des cadeaux fiscaux offerts aux entreprises

Jérôme Béguin

Le référendum contre la réforme fiscale des entreprises et le financement de l'AVS (RFFA) a formellement abouti, a annoncé mercredi dernier la Chancellerie fédérale. Rappelons que, à la suite du rejet dans les urnes en 2017 de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III), qui visait clairement à supprimer les statuts fiscaux privilégiés accordés à des sociétés étrangères, un compromis s'est dégagé au Parlement pour remettre l'ouvrage sur le métier en l'accompagnant, après l'échec devant le peuple la même année du projet Prévoyance vieillesse 2020 (PV2020), d'un assainissement du 1^{er} pilier. La votation sur la RFFA aura lieu le 19 mai prochain, mais certains cantons n'attendent pas le résultat de la consultation.

C'est le cas à Fribourg, où le Grand Conseil a voté en décembre un volet local présenté par le gouvernement et qui comprend comme principales mesures un taux d'imposition du bénéfice des entreprises à 13,72% (contre 19,86% actuellement pour les sociétés suisses) et des compensations sociales à hauteur de 30 millions constituées d'une augmentation de 20 francs par mois des allocations familiales et d'autres mesures consacrées aux crèches, à la formation professionnelle et aux subsides maladie. Le Conseil d'Etat évalue les incidences financières globales du projet à 40 millions de francs par an pour le canton et à 33 millions pour les communes et les paroisses. «La réforme coûtera en réalité 120 millions de francs, nuance Pierre Duffour, militant d'Attac Fribourg. 47 millions proviendront de la péréquation fédérale durant quatre ans. Si la RFFA passe, cette somme sera maintenue jusqu'en 2030. Après cette date, 120 millions seront à la charge de la population. C'est énorme.»

La gauche fribourgeoise a toutefois longtemps tergiversé sur la nécessité du référendum. «Nous avons perdu un mois à cause du Parti socialiste, qui a finalement décidé en comité directeur, à une courte majorité, de ne pas le lan-

cer», explique Pierre Duffour. C'est Attac qui s'est résolu à demander le référendum. L'association a été rejointe par les syndicats, Solidarités, les Verts et des sections socialistes. 6000 signatures doivent être récoltées d'ici au 28 mars. Il va falloir ramer. «On est sous pression, admet Pierre Duffour. Mais le référendum marche très bien. Je fais signer neuf fois sur dix dès que les enjeux sont clairement posés. Les jeunes surtout sont réceptifs. Nous comptons aussi sur la manif de la fonction publique du 20 février. Nous sommes dans un canton où, lorsque les budgets sont à l'équilibre, le gouvernement fait des économies sur le dos des fonctionnaires. Que se passera-t-il l'année prochaine lorsque les comptes seront négatifs? Il y a de quoi s'inquiéter. Nous souhaitons donc que la population s'exprime sur ce sujet, car il y a un décalage entre la population et le Grand Conseil formé aux trois quarts par la droite. C'est ce qu'a montré la RIE III, qui a été refusée à 60% par le peuple fribourgeois.»

372 MILLIONS DE TROU À GENÈVE

A Genève aussi, le Grand Conseil a voté fin janvier un taux unique d'imposition à 13,99% (contre 24,2% aujourd'hui pour les sociétés suisses). Les pertes fiscales estimées s'élèvent à 186 millions pour l'Etat et à 46 millions pour les communes. Le paquet ficelé comprend deux mesures compensatoires: un financement cantonal pour l'accueil de la petite enfance et une augmentation des subsides maladie là aussi. La première disposition rapporterait 18 millions aux crèches par une ponction de 0,07% sur la masse salariale. La seconde se présente comme un contre-projet à une initiative socialiste visant à plafonner les primes à 10% du revenu. L'idée est que, pour un franc de perte fiscale sur le plan cantonal, un franc soit alloué au social. Les charges de l'Etat seraient donc alourdies de 186 millions.

«De telles pertes entraîneraient, par la force des choses, des baisses de prestations publiques dommageables pour

toute la population: investissements, protection de l'environnement, développement des transports publics, éducation, santé publique, formation... De fait, ce ne sont pas les bénéficiaires des cadeaux fiscaux qui seraient appelés à financer les prétendues compensations sociales, mais les pouvoirs publics... dont les ressources seraient réduites», dénonce Paolo Gilardi, syndicaliste responsable de ce dossier au sein de la Communauté genevoise d'action syndicale. Les syndicats et toute la gauche du bout du lac sont vent debout contre cette réforme fiscale et ont formé un comité de campagne. Toute la gauche? Sauf le Parti socialiste, qui la soutient... tout en appelant à rejeter la RFFA. Le Parti socialiste suisse, séduit par l'apport de 2 milliards à l'AVS et la suppression des privilèges aux multinationales, avait pourtant accepté la RFFA, arguant que les baisses fiscales dans les cantons n'étaient pas inéluctables et qu'il fallait les combattre. Mais la section genevoise a décidé de faire exactement le contraire, piétinant au passage ses en-

gagements antérieurs. Il n'y aura pas besoin de lancer un référendum à Genève, le Conseil d'Etat a voulu faire voter la population, comme s'il craignait d'assumer seul la responsabilité d'un trou de 372 millions pour l'Etat et de 46 millions pour les communes. La votation aura lieu le 19 mai, le même jour que la RFFA.

PRESTATIONS EN PÉRIL

Dans le Jura, le gouvernement a transmis la semaine dernière son projet au Parlement, il s'agirait de réduire graduellement le taux d'imposition de 20,5 à 15%, avec un manque à gagner à terme de 12,8 millions pour le canton, 8,6 millions pour les communes et 1,4 million pour les paroisses. Il est prévu d'augmenter les déductions fiscales sur les cotisations maladie et les frais de garde et, là encore, de prélever 0,08% de la masse salariale pour participer à hauteur de 1,4 million au financement de l'accueil extrafamilial. Durant la période de consultation, la gauche et les syndicats se sont montrés

assez hostiles au projet. Unia Transjurane considère que «rien ne justifie d'accorder des baisses fiscales générales aux sociétés implantées dans le Jura», «la stratégie globale du gouvernement apparaissant incontestablement privilégier les intérêts des entreprises au détriment de ceux des personnes physiques qui apparaissent clairement lésées». Alors que l'exécutif se félicite que le Jura devienne «l'un des cantons les plus compétitifs de Suisse», le syndicat juge, au contraire, «malsaine» la concurrence fiscale intercantonale. «C'est un leurre de croire que l'attractivité de notre canton trouve son fondement principalement au niveau fiscal, écrit Unia. La seule certitude est que la baisse du taux préconisé mettra, par ricochet, en péril de nombreuses prestations offertes par l'Etat, ce qui ne sera pas sans conséquence à terme sur la perte d'attractivité cantonale.» ■



Alors que le peuple devra se prononcer le 19 mai sur la RFFA, des cantons ont déjà adopté leur propre réforme fiscale contestée par des mouvements de gauche et syndicaux (photo: dépôt du référendum fédéral en janvier dernier).

Elections européennes: Unia appelle à voter pour les listes progressistes

Les élections au Parlement européen approchent. En Suisse, 1,6 million de citoyens peuvent y prendre part



Sylviane Herranz

Le chiffre est impressionnant: près d'un quart de la population suisse est directement concernée par les élections européennes qui se dérouleront entre le 23 et le 26 mai prochain selon le pays. Ce nombre est dévoilé par la Délégation de l'Union européenne (UE) en Suisse. Selon son site Internet, quelque 2 millions de personnes vivant en Suisse disposent d'un passeport européen: 1,4 million sont des résidents originaires d'un pays de l'UE, et 600 000 des Suisses binationaux. Sur ces 2 millions, 1,6 million ont l'âge de voter.

Le Parlement européen est renouvelé tous les cinq ans. Au total, 400 millions de citoyens prennent part aux élections. Le Parlement compte 751 députés, dont 46 du Royaume-Uni. Il constitue, avec le Conseil de l'UE représentant les Etats, le pouvoir législatif de l'Union, et donne le ton de la politique menée par la Commission européenne.

Face à la montée des nationalismes en Europe, Unia invite tous ses membres ayant un passeport européen à parti-

ciper à ces élections. «Le comité directeur les appelle à voter pour les forces progressistes se présentant dans les différents pays, dans le but de contrer les mouvements réactionnaires et xénophobes», précise Marília Mendes, responsable en matière de migration du syndicat. Elle explique que pour les citoyens européens ou binationaux souhaitant participer au vote, les délais d'inscription sur les listes électorales peuvent être relativement longs. Parfois jusqu'à trois mois. «Il est important que chacun se renseigne auprès de son ambassade ou de son consulat sur la procédure à suivre, et cela très rapidement, le délai pouvant tomber avant la fin février», souligne-t-elle.

MODALITÉS DIVERSES

Les membres d'Unia venant d'Espagne, du Portugal, de Croatie ou de Pologne sont informés sur la procédure à suivre dans le supplément *Horizonte*, encarté à leur intention dans ce journal. Pour certains pays, l'inscription sur les listes électorales est faite d'office, mais ce n'est pas le cas partout. En France, où les élections sont fixées au 26 mai, il est nécessaire de s'inscrire

avant le 31 mars auprès de l'ambassade ou du consulat. Pour le Portugal, il existe un enregistrement automatique depuis août 2018 quand la personne s'annonce au consulat. Pour les personnes arrivées avant cette date, l'inscription sur la liste électorale doit être réalisée au moins soixante jours avant la votation.

Les modalités de vote varient aussi d'un pays à l'autre: les Espagnols et les Portugais ont la possibilité de voter par correspondance ou auprès de leur consulat, les Italiens doivent se rendre dans leur pays, les Allemands ne peuvent voter que par correspondance, quant aux Français, ils peuvent voter individuellement ou par procuration, en France ou dans des bureaux de vote mis en place par les consulats. ■

Plus d'informations auprès des ambassades ou consulats en Suisse et sur elections-europeennes-2019.eu/comment-voter/de-l-etranger


UNIA

Le Syndicat.

La déclaration d'impôts? Même pas peur! Avec Unia tu apprends à la remplir

Cours gratuits pour les membres d'Unia Transjurane

Déclaration jurassienne - 2 cours

Secrétariat Unia de Delémont

- lundi 4 mars 2019 de 19h00 à 22h00

- lundi 18 mars 2019 de 19h00 à 22h00

Pour le remplissage informatique, téléchargez le logiciel Jura-Tax sur vos ordinateurs.

Déclaration bernoise - 2 cours

Salle Bersot sous cinéma de Tramelan

Formation en deux modules avec le logiciel Tax-Me. Ordinateurs à disposition.

- jeudis 21 et 28 février 2019 de 19h à 21h

Secrétariat Unia de Moutier

- lundi 11 mars 2019 de 19h00 à 22h00

Pour le remplissage informatique, téléchargez le logiciel Tax-Me sur vos ordinateurs.

Infos et inscriptions jusqu'au 18 février

- aux guichets de Unia Transjurane
- par téléphone au 0848 421 600
- par mail à transjurane@unia.ch

 Unia Transjurane - rue des Moulins 19 - 2800 Delémont T 0848 421 600 - transjurane@unia.ch

Rétrocession des contributions de solidarité dans l'industrie des machines

Pour l'année 2018 également, tous les membres d'Unia qui ont travaillé pour une entreprise assujettie à la CCT MEM recevront de leur employeur une «attestation de contributions de solidarité».

En règle générale, cette attestation est jointe par les entreprises au décompte de salaire de janvier ou de février. Si ce n'est pas le cas, l'attestation peut être retirée auprès du bureau du personnel.

Ce document est un titre confirmant que la contribution de solidarité de Fr. 60.- a été prélevée sur le salaire pour l'année 2018. Pour les membres du syndicat Unia dont le sociétariat a duré toute l'année et qui ont travaillé dans des entreprises assujetties à la CCT MEM, la rétrocession est de

Fr. 200.-

- En cas de perte de l'attestation personnelle, la rétrocession est également perdue!
- Merci de faire valoir votre attestation d'ici au 31.12.2019 au plus tard!

Tous les membres du syndicat Unia ont la possibilité de remettre ce titre personnellement ou par poste au secrétariat Unia concerné (prière d'indiquer le compte de chèques postaux ou le compte bancaire). En cas de problèmes ou de questions, les collègues sont priés de s'annoncer auprès de leur secrétariat Unia de la région/section ou auprès du secrétariat central du syndicat Unia à Berne.

UNIA

UNIA NEUCHÂTEL COURS PREVHOR GRATUITS

GRATUITÉ POUR LES MEMBRES, MÊME NOUVEAUX, TRAVAILLANT DANS UNE ENTREPRISE CONVENTIONNÉE DE L'HORLOGERIE.

- COURS DE MÉTROLOGIE & LECTURE DE PLANS
- COURS D'ANGLAIS
- COURS D'INFORMATIQUE

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:

 Francisco Pires · 032/729.22.63
francisco.pires@unia.ch

VOUS VOUS INTÉRESSEZ

à l'actualité du monde du travail?

VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés?

VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale?

ABONNEZ-VOUS À

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à
L'Événement syndical
 place de la Riponne 4
 1005 Lausanne
forum@evenement.ch
 Tél. 021 321 14 60

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
 1005 Lausanne
 Tél. 021 321 14 60
 Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
 Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
 Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
 Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
 Ambroise Héritier, Freddy Landry,
 David Prêtre, Jean-Claude Renwald,
 Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Neil Labrador, Thierry Porchet

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
 Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
 Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
 Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
 Tirage contrôlé 60371 exemplaires

13^{ème} journée d'Oltén

Syndicats en Europe: des droits forts pour les salarié-e-s contre le nationalisme!

- Comment combattre les inégalités et faire face à la montée de l'extrême droite?
- Comment lutter contre les attaques sur les salaires et les conditions de travail?
- Quelles solidarités construire entre les syndicats en Europe?

Avec des interventions de:

Sophie Bose, chercheuse en sciences sociales, université de Léna (Allemagne)

Rudy de Leeuw, président de la Confédération européenne des syndicats CES

Olivier Röpke, responsable du bureau européen de l'Union syndicale autrichienne

Pierre-Yves Maillard, «futur» président de l'USS

Vania Alleva, présidente d'Unia

La journée est ouverte aux militant-e-s et membres d'Unia, au personnel syndical et aux intéressé-e-s. Repas offert.

Informations et inscription: www.unia.ch

Samedi 23 février 2019, 9h30-15h45, Hôtel Arte, Olten


UNIA
UNIA

Le Syndicat.

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 200'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail et des prestations équitables.

La région Vaud met au concours un poste de permanent.e syndical.e pour le secteur de la construction.

Permanent.e syndical.e à 80% ou 100%

Tâches principales

- Traiter les dossiers litiges individuels des membres
- Assurer les permanences syndicales
- Participer aux campagnes syndicales du secteur et interprofessionnelles sur les chantiers
- Accompagner et représenter nos membres auprès des employeurs ou aux tribunaux des Prud'hommes en cas de litige

Votre profil

- Formation de niveau HES/Université
- Connaissances approfondies dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Aisance rédactionnelle
- Excellent esprit d'équipe
- Flexibilité
- Sens de l'organisation, rigueur et capacité à gérer les priorités
- Sensibilité sociale en lien avec nos activités

Les compléments suivants seraient un atout

- Expérience associative ou militante
- Expérience professionnelle dans le secteur de la construction

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Lieu de travail: Lausanne

Nous offrons un travail riche de sens et varié ainsi que d'excellentes conditions de travail dans un environnement dynamique au sein d'une organisation à but non lucratif.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes) d'ici **le 28 février 2019** par mail à l'adresse: rh.vd@unia.ch

UBER DEVRA RESPECTER LES RÈGLES DU JEU, OU PARTIR

Genève exige d'Uber et autres plateformes numériques de se mettre en conformité avec la loi, sans quoi, leurs activités seraient menacées. Unia salue cette position et espère qu'elle fera tache d'huile

Manon Todesco

La fin de la récréation a sonné pour Uber et consorts à Genève. Le 6 février, Mauro Poggia, conseiller d'Etat en charge de l'Emploi, a tapé du poing sur la table: ou ces multinationales se plient aux règles du canton, notamment en matière de conditions de travail et de protection sociale, afin de maintenir une concurrence loyale, ou elles s'en vont. Chauffeurs indépendants ou salariés? Selon lui, l'heure n'est plus au débat mais à l'action. «Soit Uber engage les chauffeurs comme salariés, et respecte les règles, soit ces derniers s'affilient auprès d'une caisse de compensation avec un statut d'indépendant reconnu, s'est exprimé le magistrat dans les colonnes de la *Tribune de Genève*. Sans quoi Uber sera mis en demeure de cesser ses activités avec les chauffeurs qui ne sont pas en règle.» Une décision qui ira de pair avec une augmentation des contrôles des chauffeurs.

Le cadre légal existe déjà au bout du lac. La Loi sur les taxis et les voitures de transport avec chauffeur (LTVTC), entrée en vigueur en 2017, fixe les obligations auxquelles ce genre de sociétés devrait se soumettre. Quant aux services de livraison de repas à domicile de type Uber Eats, récemment implantés à Genève, à défaut d'appliquer la Convention collective nationale de l'hôtellerie-restauration, c'est le Contrat type de travail pour le transport de choses pour le compte de tiers qui fait foi. Sur ce dossier, Mauro Poggia annonce que le Séco sera saisi pour avoir son avis. «Mais nous allons d'ores et déjà informer Uber Eats que, pour nous, ils sont des employeurs et demander à la Caisse cantonale genevoise de compensation de se saisir aussi du dossier.» Et le conseiller d'Etat de préciser qu'Uber Eats pourrait être sanctionné pour violation de la Loi fédérale sur la location de services vu que les livreurs sont engagés et mis à la disposition de plusieurs restaurants.

Une peine pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'exercer.

POUR UNE NUMÉRISATION SOCIALE

Mauro Poggia ne nie pas qu'il y ait une forte demande pour ce genre de services de la part des consommateurs, mais il est hors de question, selon lui, d'y répondre par des instruments qui bafouent les dispositions légales. «Ces plateformes de diffusion de courses, qui considèrent n'avoir de comptes à rendre à personne, ont une vision déconnectée des choses, poursuit le ministre. Elles sont comparables à des invasions barbares qui s'installent et se servent tant qu'elles ne trouvent pas de remparts sur leur chemin. [...] On s'attend à un combat juridique, mais on n'a rien à perdre face à une entreprise qui ne verse pas d'impôts à Genève, et qui précarise les travailleurs.» Cette prise de position claire, tranchée et inédite en Suisse est saluée par Unia, même si elle arrive un peu tard. «C'est une étape très importante, réagit Um-

berto Bandiera, responsable romand de la branche des transports pour Unia. On assiste à une multiplication des sociétés qui s'inspirent du modèle Uber et qui ne jouent pas le jeu. Mauro Poggia rappelle que les lois sont universelles et qu'elles s'appliquent à tous, et que si elles ne s'y conforment pas, il y aura des sanctions.» Pour le syndicaliste, qui rappelle l'implantation d'Uber à Genève depuis 2014, cette posture aurait dû être prise tout de suite, par les autorités cantonales comme fédérales. «Il aura fallu de nombreuses actions syndicales, même des grèves, pour faire entendre la voix des travailleurs.» Après ces déclarations, Unia attend maintenant des mesures et des actes

administratifs concrets. «De notre côté, nous restons vigilants, nous continuons à accompagner les travailleurs et à nous battre pour une numérisation sociale qui leur profite.» Et Umberto Bandiera de conclure: «La Suisse n'a rien à gagner avec ce modèle économique, et Genève l'a compris. Nous espérons que les autres cantons iront également dans ce sens, notamment nos voisins vaudois.» ■

Magasins prochainement ouverts jusqu'à 20h?

Deux projets de loi visant à prolonger l'ouverture des magasins, des boulangeries et des salons de coiffure genevois viennent d'être avalisés en commission. Unia maintient le cap

Textes Manon Todesco

À Genève, les commerces ainsi que les salons de coiffure pourraient bien ouvrir jusqu'à 20h, du lundi au samedi. Un horaire unique qui induit la suppression de la nocturne du jeudi. De même, en décembre, les magasins pourraient servir les clients jusqu'à 22h une fois par semaine. Enfin, les boulangeries, pâtisseries et confiseries subiraient le même sort, sauf le dimanche, où elles seraient autorisées à fermer à 19h. Ces potentielles modifications de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) à travers les projets de loi 12 259 et 12 265, déposées en janvier 2018 par l'UDC, ont été approuvées récemment par la Commission de l'économie du Grand Conseil. Ils seront soumis au vote en plénière dans les mois à venir. Unia déplore, une fois de plus, cette nouvelle tentative d'extension des horaires d'ouverture en contournant le partenariat social. «Comme nous l'avons souvent dit, nous ne sommes

pas fermés à une extension des horaires, mais nous exigeons des compensations pour le personnel de vente en retour, à savoir la négociation d'une Convention collective de travail», souligne Audrey Schmid, responsable du secteur tertiaire à Unia Genève. Et de dénoncer le saucissonnage des projets de la droite. «En 2010, les Genevois ont refusé l'ouverture de trois dimanches par an et l'extension jusqu'à 20h. Après la tentative de passage en force du PLR sur les dimanches en 2018, c'est au tour

de l'UDC de revenir à la charge avec la prolongation des horaires d'ouverture.» En pleine campagne pour le référendum «Pas d'ouverture le dimanche sans protection des salariés» qui sera soumis au vote le 19 mai prochain, les syndicats et les partis de gauche ne manqueront pas d'intégrer ce nouvel élément à leur argumentaire. ■

Pas mieux pour les vendeuses

Actuellement, les magasins genevois ferment leurs portes à 19h du lundi au mercredi, à 21h le jeudi, à 19h30 le vendredi et à 18h le samedi. Les salons de coiffure peuvent, eux, être ouverts jusqu'à 19h30 en semaine et jusqu'à 18h30 le samedi. Le but de l'UDC est d'«optimiser» et de «simplifier» les heures d'ouverture en instaurant un «horaire unique» jusqu'à 20h toute la semaine pour tout le monde. Les dépositaires mettent en avant la lutte contre le tourisme d'achat et le commerce en ligne. «Selon eux, ajoute Audrey Schmid, ouvrir jusqu'à 20h permettra également une meilleure organisation du temps de travail et l'embauche de plus de personnel, mais c'est faux, ce sera aux employés déjà sur place de travailler une heure de plus le soir et d'aménager leur temps de travail et de pause.» ■



THIERRY PORCHET

Remise au pas d'Uber et autres plateformes numériques. Genève considère aussi Uber Eats, service de livraison de repas à domicile, comme un employeur avec les obligations inhérentes à ce statut.

POING LEVÉ

«QUAND TOUS LES PAUVRES S'Y METTRONT»

Par Jérôme Béguin

Chaque samedi, après la manif, l'histoire se répète, les blessés affluent aux urgences. Ici un pied déchiqueté, là une main arrachée, un œil crevé, une joue trouée, une mâchoire défoncée ou une fracture du crâne... Le moins grave, c'est un énorme hématome sur le corps. Sommes-nous au Venezuela? Non, ça se passe à côté de chez nous. En France. Au 29 janvier, *Mediapart* avait recensé quatre mains perdues et 18 éborgnés. De jeunes hommes pour la plupart, devenus handicapés à vie. Leur seul tort étant d'avoir participé à une manifestation. Il y a eu aussi un décès, une femme de 80 ans victime d'un tir de grenade lacrymogène au visage. Mais c'est une vieille, de Marseille et d'origine maghrébine, alors ça n'intéresse pas beaucoup Paris.

C'est du jamais vu dans l'Hexagone depuis la guerre d'Algérie et la répression de la grève des mineurs de 1947. Mai 68, bien que brutal, affiche un bilan moins lourd. Il faut dire que face aux «enragés», les forces de police n'avaient pas d'armes de guerre entre les mains, contrairement à aujourd'hui. On ne mettait pas des lycéens à genoux en ces temps-là. Le préfet de police d'alors, Maurice Grimaud, était pétri d'un certain humanisme. L'actuel ministre de l'Intérieur, Castaner, est un voyou. Sa fable des «casseurs» ne tient pas. Depuis le début des années 2000, le pouvoir français a choisi de traiter la contestation sociale par la répression. Ça a commencé dans les banlieues avec Sarkozy, en tant que ministre d'abord, puis président; ça s'est poursuivi sous Hollande et Valls lors de la Loi travail et ça continue encore plus fort maintenant avec Macron contre les Gilets jaunes. «Casseurs» ou «terroristes», l'excuse est habituelle pour les dictateurs qui cherchent à se maintenir. «C'est nous, l'institution, qui fixons le niveau de violence de départ. Plus la nôtre est haute, plus celle des manifestants l'est aussi», analysait, il y a quelques années, un haut responsable du maintien de l'ordre cité par *Le Monde diplomatique*.

Il est désormais devenu difficile de manifester dans la «patrie des droits de l'homme» sans se faire gazer, matraquer et tirer dessus. Macron est tout de même sacrément culotté de faire la leçon à Maduro. On espère que le président français rende un jour des comptes à la justice. Il a cherché à briser un mouvement juste et salutaire, rassemblant des citoyens qui ont choisi de ne pas céder à la résignation et au désespoir, de se mobiliser et de trouver ensemble les voies pour sortir de la précarité. Au prix d'un mort et de nombreux blessés, Macron a provisoirement gagné un répit. Mais le peuple reviendra sûrement. Et, comme le dit la chanson de Jean-Baptiste Clément, *La Semaine sanglante*, «gare à la revanche quand tous les pauvres s'y mettront». ■

LA SUISSE BAFOUE LE DROIT À LA FORMATION

Des citoyens lancent un appel aux autorités pour permettre aux jeunes déboutés de l'asile de mener à terme leur apprentissage

Aline Andrey

«Un apprentissage – Un avenir». C'est ainsi que s'intitule l'appel lancé la semaine dernière par des jeunes, des patrons, des familles de parrainage, des éducateurs et des enseignants. Face à la multiplication des cas d'apprentis contraints de renoncer à leur formation à la suite du rejet de leur demande d'asile, le Service social international (SSI-Suisse), Action-parrainages Vaud et l'Alliance pour les droits des enfants migrants (Adem) ont organisé les premières assises romandes sur la question le 2 février dernier à Lausanne. Plus de 200 personnes étaient présentes et ont décidé de lancer un appel citoyen demandant aux autorités fédérales et cantonales de permettre aux jeunes qui se retrouvent à l'aide d'urgence au cours de leur apprentissage, de pouvoir terminer leur formation. Quelques jours plus tard, un comité de pilotage, né de ces assises, convoiquait la presse afin d'informer la population de leur appel.

PATRONS RÉVOLTÉS

Patron d'une carrosserie, Raphaël Favre témoigne de sa frustration et de sa colère. Son jeune apprenti, un Erythréen de 20 ans, a

quitté la Suisse, à la suite du rejet de sa demande d'asile et de son recours au Tribunal fédéral. «C'était un employé exceptionnel. Il sortait du lot. Il avait vraiment envie de travailler. Alors que le métier de tôlier ou de peintre est très exigeant, cela devient très difficile de trouver des apprentis. On fait face à un manque d'effectif.» Toujours en contact par e-mail avec son ancien apprenti, en ce moment en Belgique où celui-ci y a des amis, il en parle avec émotion. Un autre employeur, Gazmend Nura, dans le secteur du revêtement de sol et des parquets, transmet les inquiétudes des entrepreneurs: «Nous nous retrouvons face à des interruptions d'apprentissage néfastes à nos entreprises. La réorganisation du travail devient alors difficile.» Il renchérit, en parlant de sa situation propre: «Il n'y a pas beaucoup de Suisses intéressés par ce métier. Abdijabar est réellement motivé. Je ferais tout mon possible pour qu'il puisse continuer sa formation, en restant dans la légalité bien sûr.» Abdijabar est à ses côtés. Jeune Éthiopien de 19 ans arrivé en Suisse il y a un peu plus de deux ans, il a fait recours contre la décision négative reçue récemment: «J'ai fait un voyage qui était long, plein de dangers. Si la décision est négative, je ne sais

pas où je vais aller. J'ai construit ma vie ici. Je ne veux pas continuer le voyage. Ça ne donne pas l'envie d'être vivant.» Et de transmettre le sentiment des jeunes réunis lors des assises: «On nous oblige à arrêter notre apprentissage. Cela nous plonge dans une situation très difficile psychologiquement et dans une vie misérable.» Cette atteinte à la santé et les risques de marginalisation sont également dénoncés par les intervenants sociaux, les enseignants et les familles de parrainage. «Notre mission est d'enseigner, de mener des jeunes à un titre certifiant et qualifiant. Cette mission est rendue parfois impossible par des décisions d'autres instances de l'Etat. Nous sommes dans une situation absurde et non porteuse de sens. Les apprentis sont dans une situation paradoxale où un service de l'Etat leur dit: "Intègre-toi", et l'autre: "Quitte le pays", fustige Beatrix Bender, enseignante. Face à cette situation aberrante, les patrons sont tout aussi outrés. «Nous constatons une incohérence entre la volonté d'intégration à laquelle on nous demande de contribuer et les renvois d'apprentis ou de jeunes promis à un apprentissage», peuvent lire dans l'appel.

Andréane Leclercq, marraine, relève, quant à elle: «La formation a un rôle-clé à jouer dans la résolution durable de la question migratoire. Et c'est un droit fondamental.»

MOUVEMENT CITOYEN

Apolitique, le mouvement se veut le plus large possible. Philippe Jaquier, des familles de parrainage, renchérit: «Nous devons travailler à un rapprochement avec la Suisse alémanique et développer toutes les pistes évoquées lors des assises pour que notre appel soit entendu par les autorités.» Répertoire les cas est aussi à l'ordre du jour, car aucune statistique fiable n'existe selon les différents spécialistes présents dans la salle de conférence. Ils seraient une quinzaine de parrainés dans le canton de Vaud à avoir dû arrêter leur formation ces derniers mois, plus d'une vingtaine à Genève et même davantage en Valais, en plus de quelques-uns dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura. Et c'est compter sans un nombre important de jeunes qui ne peuvent même pas envisager une formation. «C'est une situation qui existe depuis longtemps, mais ce phénomène est en augmentation, car de nombreux mineurs non accompagnés sont arrivés en 2014 et en



Lors d'une conférence de presse organisée à Lausanne, le 7 février, Philippe Jaquier, représentant des familles de parrainage, Martino Guzzardo, chargé de projet au Service social international, Andréane Leclercq, marraine, Abdijabar, apprenti, et Gazmend Nura, patron (de gauche à droite), entre autres intervenants, ont témoigné de la situation kafkaïenne des jeunes migrants déboutés en formation.

2015. A cette époque, les autorités ont privilégié l'accès à la formation. Ils atteignent leur majorité maintenant et reçoivent leur décision. De surcroît, il y a un changement de pratique vis-à-vis des Erythréens», explique Martino Guzzardo, chargé de projet au SSI. Depuis l'arrêt du Tribunal fédéral de

juillet 2018, l'admission provisoire pour les Erythréens n'est plus la norme, alors que le risque d'être enrôlé à vie dans l'armée, les tortures et les violences sont toujours présents. Reste qu'on ne peut les renvoyer de force puisque aucun accord de réadmission n'est conclu entre la Suisse et l'Erythrée. Ré-

sultat: des jeunes se retrouvent à l'aide d'urgence, coupés dans leur formation, pour un temps indéfini. ■

Au CFA de Perreux, un cas d'école

Les enfants d'un centre neuchâtelois pour requérants d'asile ne sont pas scolarisés dans un établissement public

Jérôme Béguin

Pour l'association neuchâteloise Droit de rester, la nouvelle procédure d'asile accélérée, qui entrera en vigueur le 1^{er} mars (voir encadré), ne justifie pas que les enfants réfugiés soient privés d'une scolarité normale. L'organisation de défense des droits et des conditions de vie des réfugiés pointe le Centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) de Boudry-Perreux, sur le Littoral neuchâtelois, qui est un centre pilote du nouveau dispositif. En janvier, il hébergeait 111 personnes, dont 18 enfants et 7 mineurs non accompagnés. Depuis l'automne dernier, une salle de l'établissement est proposée à l'enseignement. Les enfants de 4 à 8 ans y suivent huit périodes de cours par semaine, tandis que de 9 à 15 ans, ils en reçoivent douze. Notons que rien n'est prévu pour les adolescents de plus de 15 ans et que les Neuchâtelois scolarisés normalement bénéficient de 16 à 30 périodes hebdomadaires suivant leur niveau. Militant de Droit de rester et, par ailleurs, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel, Edy Zihlmann dénonce une «démission de l'Etat»: «Pour nous, il est évident

que tous les enfants doivent être scolarisés normalement dans une structure scolaire.» Dans un courrier envoyé en novembre, l'organisation a communiqué le problème à la conseillère d'Etat chargée de l'Education. Monika Maire-Hefti a mis deux mois pour se fendre d'une réponse. Pour défendre sa politique, la magistrate socialiste use d'arguments pour le moins spécieux. L'instruction dispensée au sein du CFA répondrait «aux attentes de la Confédération» et présenterait également des «avantages au niveau du suivi des élèves»: «Cela permet, à titre d'exemple, de faciliter le contact entre le personnel enseignant et les parents, d'avoir une coordination efficiente entre le personnel enseignant et les collaborateurs du CFA et de gérer de manière optimale les situations où l'horaire de la classe n'est pas respecté.»

«PRISON SOFT»

«C'est bien pour cela que tous les élèves du canton sont scolarisés dans leur immeuble... ironise Edy Zihlmann. C'est absurde. Monika Maire-Hefti élude clairement le problème. On ne peut qu'être outré par cette réponse.» Pour l'activiste, l'enseignement intra-muros n'est pas

une obligation – le Conseil municipal de Zurich a ainsi décidé de placer les enfants d'un CFA dans les écoles publiques – et surtout pas une bonne idée. «Le CFA ressemble furieusement à une prison, une prison soft, mais une prison quand même. Ce n'est pas un lieu approprié pour y laisser des enfants. Il faut, au contraire, qu'ils puissent rencontrer d'autres enfants. Je me souviens que lorsque j'étais sur les bancs de l'école, on avait accueilli des enfants venus d'ex-Yougoslavie, ça n'a jamais posé problème. L'école la plus proche du CFA de Perreux est à cinq minutes, il suffirait de mettre à disposition un bus scolaire et d'ouvrir une classe d'accueil.» Ce qui demanderait un peu plus de moyens. Edy Zihlmann suppose que la question financière doit sans doute aussi jouer un rôle au moment où le Canton taille un peu partout dans les dépenses. «Et qu'en est-il des enfants de la communauté des gens du voyage? Avec cette mentalité, on ne risque pas de les scolariser non plus», craint le membre de Droit de rester. Et de prévenir: «On va continuer à mettre la pression. On a commencé sur le sujet de la scolarisation, mais il y a une multitude de problèmes dans ce centre.» ■

NOUVELLE PROCÉDURE DÈS LE 1^{ER} MARS

La nouvelle procédure d'asile accélérée sera introduite dans toute la Suisse dès le 1^{er} mars prochain. Elle prévoit que la majorité des procédures d'asile se dérouleront désormais dans des centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) pendant une durée maximale de 140 jours. Le dispositif est déjà testé «de manière concluante», selon un communiqué du Conseil fédéral, depuis quatre ans à Zurich et depuis avril 2018 dans les CFA de Perreux (NE) et de Chevilles (FR). Rappelons que cette réforme découle de la modification de la Loi sur l'asile votée à 66% des suffrages en 2016. Cette révision avait divisé la gauche et les milieux de l'entraide. Si le processus est plus rapide, les demandeurs auront droit d'emblée à des conseils et à une représentation juridiques. ■ JB

Conditions de vie insoutenables

Solidarité sans frontières et IGA SOS Racisme réclament la fin du régime d'aide d'urgence qualifié d'inhumain

Sonya Mermoud

Harassment psychique. Détresse. Stress. Promiscuité... A l'occasion d'une conférence de presse organisée mercredi dernier à Berne, Solidarité sans frontières et IGA SOS Racisme ont, en présence d'une quinzaine de requérants d'asile déboutés, brossé un portrait sombre du régime d'aide d'urgence dans le centre d'Oberbuchsitzen (SO). Ce système concerne les exilés frappés d'une décision de renvoi exécutoire. Il peut intégrer des personnes engagées dans des procédures de recours, alors le plus souvent extraordinaire et d'autres qui, bien qu'ayant épuisé toutes les options en la matière, n'ont pas la possibilité de rentrer dans leur patrie pour différents motifs. Les deux ONG ont pointé des conditions de vie «insoutenables physiquement et psychologiquement» dans la structure d'accueil en question. Appartements trop petits et manque d'espace privé. Absence de mesures adéquates pour les personnes vulnérables. Accès aux soins non assurés – les personnes doivent passer par un employé pour savoir si elles peuvent ou non consulter un médecin sans que leur interlocuteur possède des compétences nécessaires pour juger de leurs maux. Forfait misérable ne couvrant pas les besoins de base. Chicane administrative quotidienne. Une liste de doléances que les associations de défense des migrants ont illustré par des exemples concrets.

TRAITEMENT INHUMAIN ET DÉGRADANT

Elles ont ainsi expliqué comment se déroule l'hébergement des familles confinées dans des appartements de trois ou quatre pièces. Si chacune dispose d'une chambre à coucher, les autres espaces – salon, cuisine, salle de bain et toilettes – sont communs. Même modèle d'habitation pour les personnes seules qui, elles, dorment dans des chambres de deux, quatre ou six lits. Et sans considération pour les exilés à mobilité réduite, logés dans les étages, sans ascenseur. Pas davantage de «traitement de faveur»

pour les requérants traumatisés souffrant de graves troubles psychiques: ces derniers ne peuvent, ont relevé les ONG, habiter seuls en dépit des recommandations du psychiatre. La question de l'aide financière a aussi été évoquée: 9 francs par jour pour les personnes seules, 7 francs pour les membres d'une même famille. Un pécule destiné à couvrir les frais de nourriture, transport, vêtements, langes pour bébés, matériel scolaire, articles de toilette, etc. «Ces sommes sont non seulement incompatibles avec l'article 12 de la Constitution garantissant un minimum nécessaire pour vivre dignement, mais s'apparentent à des traitements inhumains et dégradants», relèvent les ONG dans leur communiqué, insistant également sur certaines dispositions «arbitraires, humiliantes et parfaitement inutiles» prévalant dans le centre d'Oberbuchsitzen. Comme l'obligation pour les exilés d'attester leur présence par une signature, tous les jours, entre 22 heures et 23 heures.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL

«Le régime d'aide d'urgence se fonde sur une série de mesures inhumaines, perverses, indignes d'un Etat de droit. C'est un instrument bafoquant les droits les plus élémentaires des personnes. Une arme visant un seul but, politique, celui de se débarrasser de ces gens», dénonce Françoise Kopf, de IGA SOS Racisme, non sans souligner que Soleure décroche la palme des cantons les pires dans la mise en œuvre de ce système. Tout en pointant du doigt la responsabilité du Conseil fédéral sur ce cas, «car lui-même a mis en place cette stratégie de marginalisation des personnes déboutées il y a plus de quinze ans». Dans un premier temps, ce régime concernait uniquement les demandeurs d'asile frappés d'une non-entrée en matière sur leur requête avec l'objectif clair de faire des économies. Il a été étendu en 2008 à tous les requérants déboutés en vue d'accélérer leur départ et de réduire leur nombre – quitte à ce qu'ils entrent dans la clandestinité. Et ce malgré les critiques for-

mulées par différentes instances internationales. Dans ce contexte, Solidarité sans frontières et IGA SOS Racisme demandent la fin de ce régime qui, organisé et mis en œuvre par les cantons, fait l'objet d'importantes disparités de traitements. «L'ampleur des dégâts humains est effrayante: plongés dans une situation de misère par les lois du pays auquel ils ont demandé protection, les requérants d'asile à l'aide d'urgence se trouvent dans une zone sinistrée... Un tel système mis en place par les autorités dans le but explicite de rendre la vie insoutenable à ces personnes pour qu'elles s'en aillent doit être remis fondamentalement en question. Nous demandons l'abolition du régime "d'aide" d'urgence qui plonge pendant des années des personnes dans un désespoir absolu sans réelle perspective d'en sortir un jour.» ■



FEMMES EN LUTTE

Partout en Suisse, une pléthore de collectifs de femmes s'organisent pour la Journée des femmes du 14 juin. Immersion à Lausanne

Aline Andrey

Jeudi 7 février, 19h, la grande salle du centre socioculturel de l'Union syndicale vaudoise (USV) de Pôle Sud se remplit au point que les jeunes, nombreuses, sont invitées à s'asseoir par terre faute de chaises. «Nous sommes à chaque fois davantage», sourit Valérie Borloz, de la Coordination romande de la grève des femmes, secrétaire de la grève

GRÈVE

pour rendre la grève possible légalement et matériellement, notamment avec la ville de Lausanne et l'Etat de Vaud.» Le fonds de grève a été débloqué par le SSP pour les femmes syndiquées. Dans le secteur privé, la grève pourrait se muer en prolongation de la pause de midi, en prises de parole ou en participant à la manifestation le soir à Lausanne.

Dans les hautes écoles, et l'Université, où a priori aucun examen ne sera programmé le 14 juin, les collectifs s'organisent également. Ainsi que les associations de quartier pour créer des lieux de rencontre le jour J. Le nerf de la guerre reste l'argent, car le budget est serré. La féministe Geneviève de Rahm explique: «En 1991, on a gagné beaucoup d'argent en vendant les badges et en appelant aux dons. A chacune d'imaginer comment apporter sa contribution!» Après de nombreuses autres interventions et une bonne dose d'enthousiasme, c'est sous les applaudissements que s'est clôturée la séance. ■



La semaine dernière, une septantaine de femmes ont participé à la réunion vaudoise pour la préparation de la Grève des femmes du 14 juin.

QUELQUES RENDEZ-VOUS DANS LE CANTON DE VAUD:

15 février, 20h: conférence sur les spécificités de l'emploi féminin, avec Françoise Messant, sociologue du travail, Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne.

19 février, 15h ou 19h au choix: rencontre femmes du tertiaire à Unia, place de la Riponne 4, Lausanne (inscription par sms au 079 436 37 99 en indiquant son nom, «femmes», et l'heure choisie).

28 février, 18h30 à 20h30: dans le cadre de l'exposition sur l'égalité organisée par le Bureau de l'égalité et Business and Professional Women (du 22 février au 8 mars) au Forum de l'Hôtel de Ville, place de la Palud 2, Lausanne: échanges sur la grève d'hier et d'aujourd'hui avec de nombreuses intervenantes.

6 mars, 18h: projection du film *Bread and Roses* de Ken Loach au cinéma du Sentier, suivie d'un moment d'échange autour de la Grève des femmes du 14 juin au Sentier. Entrée libre (plus d'infos sur la page facebook «Unia Section Vallée de Joux»).

8 mars, 18h: Journée internationale pour les droits des femmes: manifestation cantonale à 18h à Lausanne, place Saint-François.

10 mars, de 10h à 16h: Assises nationales de la grève féministe et des femmes, Volkhaus de Bienne (les femmes syndiquées peuvent demander un remboursement de leur billet de train à l'Union syndicale vaudoise: vaud.grevefeministe@gmail.com). ■

Informations: grevefeministe2019.ch



Droit de rester dénonce l'absence d'une scolarisation normale des enfants de requérants d'asile du Centre fédéral de Boudry-Perreux.

RIEN NE VA PLUS DANS LE MONDE DU NETTOYAGE GENEVOIS

Des nettoyeurs de Onet SA chargés de l'entretien des WC publics de la ville de Genève ont opté pour la grève

Sonya Mermoud

Le torchon brûle entre Onet SA et son personnel chargé de la propreté des WC publics de Genève. Le 11 février dernier, une quinzaine de nettoyeurs soutenus par le Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (Sit), sont entrés en grève pour dénoncer de nombreux dysfonctionnements. Flexibilisation accrue du temps de travail, baisse des salaires, non respect des plannings, travail du dimanche abusif, équipements de protection individuelle insuffisants, taux LPP non conformes, violations de la loi sur le travail: la liste des doléances des employés est longue... et n'a généré aucune attention de l'entreprise. Depuis le 8 novembre 2018, ceux-ci ont en effet demandé à plusieurs reprises l'ouverture de négociations. En vain. Pire, pour toute réponse, précise le Sit, la direction a licencié un des collabora-



NEIL LABRADOR

Des nettoyeurs d'Onet en lutte pour des conditions de travail décentes.

teurs concernés, «commettant au passage une attaque inacceptable pour les droits syndicaux». Dans ce contexte, l'équipe a organisé ce lundi une action de protestation devant les locaux d'Onet SA pour exiger la réintégration de son collègue remercié et, une nouvelle fois, l'ouverture de pourparlers. Le refus réitéré de l'employeur – qui a remonté il y a plusieurs années le marché de nettoyage de WC de la ville de Genève – a poussé le personnel à poser les outils. Parallèlement, il a décidé

d'interpeller le magistrat en charge du dossier. A l'heure où nous mettions ce journal sous presse, le conflit se poursuivait. Rappelons encore qu'une grève a aussi récemment eu lieu dans les rangs d'Orgapropre, une autre entreprise de nettoyage de la ville du bout du lac, (voir *l'ES* du 30 janvier et 6 février) qui s'était soldée, deux semaines plus tard, par la victoire des travailleuses. Unia vient encore, de son côté, d'épingler Net Inter SA pour dumping (voir en page 9). ■

AGENDA UNIA

FRIBOURG

DÉCLARATION D'IMPÔTS FRIBOURG ET VAUD

Fort d'une expérience fiscale de plus de 20 ans, notre équipe vous propose, cette année encore, notre service fiscal pour le remplissage de votre feuille d'impôts.

La formule est simple:

- Vous nous contactez directement au numéro indiqué ci-dessous.
- Nous vous donnons un rendez-vous pour l'endroit de votre choix.
- **Nouveau:** Nous remplissons aussi par correspondance.

Fribourg

- Café du Lavapesson, route de la Chenevière 3, 1763 Granges-Paccot. **Les vendredis 15 et 22 février et les 1, 8 et 15 mars.**
- Secrétariat Unia, route des Arsenaux 15. 1700 Fribourg. **Les samedis matin 16 et 23 février et les 2, 9 et 16 mars. Les samedis après-midi 23 février et 9 mars.**

Bulle

- Les Halles, rue de la promenade 44, 1630 Bulle. **Les mardis 19 février et les 5 et 19 mars. Les mercredis 27 février et 13 mars.**

Lausanne

- CPO, chemin du Beau-Rivage 2, 1006 Lausanne.

Prix: Feuille simple/locataire/maximum 5 titres: Non membre: 80 fr. Membre: 50 fr. **. Feuille propriétaire/locataire dès 6 titres: Non membre: 100 fr. Membre: 70 fr.**

** Sur présentation de la carte de membre

Prenez rendez-vous au 077 494 70 51, les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

GENÈVE

SÉANCES

Assemblée générale du GO: vendredi 15 février à 19h.

Comité mécatronique: mercredi 19 février à 17h.

Assemblée générale HCR: mardi 26 février à 18h30.

Colectiva feminista: mardi 26 février à 18h30.

Comité métallurgie du bâtiment: mercredi 27 février à 17h30.

Comité vente: mercredi 27 février à 19h30.

Formation sur le droit des femmes: vendredi 9 mars à 17h.

Groupe d'intérêt retraités: mardi 12 mars à 9h30.

Assemblée générale du gros œuvre: vendredi 15 mars à 19h.

PERMANENCE PAPHYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.

Les séances et permanences ont lieu au syndicat.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Cette année encore, nous sommes à la disposition

de nos membres, **du 15 février au 29 mars,** pour remplir les déclaration d'impôts 2018.

Afin de fixer un rendez-vous, et si vous êtes déjà en possession de toutes les pièces nécessaires, vous pouvez nous téléphoner au: **022 949 12 65, uniquement de 9h à 12h sauf le lundi matin, du 8 février au 15 mars.** En dehors de ces jours et horaires, aucun appel ne sera pris. Vous pouvez également vous présenter à nos bureaux les mêmes jours aux mêmes heures.

Nous vous prions de bien vouloir noter votre rendez-vous, aucune confirmation ne sera envoyée.

Tarifs par déclaration:

- Membres Unia: 49 fr.
- Couple (membre syndiqué, conjoint non syndiqué): 59 fr.
- Enfants ou parents d'un membre: 79 fr.
- Enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 fr.: 10 fr.
- **Autodéclaration relative à la fortune pour les personnes: 30 fr.**

La liste des documents à apporter est disponible auprès du secrétariat Unia et sur notre site internet: <http://geneve.unia.ch>

Veuillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 14 février à 16h. **Neuchâtel:** le mardi 19 février à 16h.

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Sections: Le Locle, Val-de-Travers, Neuchâtel
Comme chaque année, nous sommes prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts. Merci de vous référer à ce qui suit:

Le Locle

Vous pouvez sans autre passer au secrétariat **les jeudis 21 et 28 février de 13h30 à 19h et le vendredi 15 mars de 13h30 à 19h.**

Val-de-Travers

Vous pouvez passer au secrétariat de Fleurier **le vendredi matin de 9h30 à 12h** auprès de **Mme Brigitte Vermot** muni de votre déclaration ainsi que de tous les documents adéquats. Votre dossier sera traité à Neuchâtel.

Neuchâtel

Vous pouvez passer auprès de notre secrétariat **dès le lundi 28 janvier aux horaires habituels d'ouverture des bureaux afin de déposer vos documents.**

Un spécialiste des impôts sera présent, chaque mardi, dès le 5 février et ceci jusqu'au 26 mars de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Merci de respecter cet horaire.

Ce service est rendu **uniquement** aux membres d'Unia en ordre avec leurs cotisations. Nous ne remplissons pas les déclarations d'autres membres de la famille non-affiliés.

Attention:

Afin de couvrir une partie des frais en personnel externe qui doit être engagé pour cette campagne d'établissement de déclarations d'impôts nous nous permettrons de vous demander une petite contribution financière:

- Actifs: 30 fr.
- Retraités, Al, étudiants/apprentis: 10 fr.
- Prestations complémentaires, membre à l'action sociale: gratuité. Cependant, en cas de déclaration complexe, nous nous réservons le droit de facturer un supplément.

La liste des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration d'impôts est disponible auprès de votre secrétariat Unia.

LE LOCLE

GRUPE DES AÎNÉS Assemblée générale

L'assemblée générale du groupe des aînés aura lieu: **le mercredi 13 février, à 14h30,** Au Cercle de l'Union.

Ordre du jour:

1. Appel. 2. Lecture du procès-verbal du 14 février 2018. 3. Rapport du président. 4. Rapport du caissier et des vérificateurs. 5. Approbation des comptes et décharge au président. 6. Rapport des courses pédestres + vacances. 7. Démissions, admissions. 8. Nomination du président. 9. Nomination d'un vice-président ou vice-présidente. 10. Nomination du caissier. 11. Nomination du comité. 12. Nomination des vérificateurs de comptes. 13. Activités 2019. 14. Divers.

A la fin de l'assemblée générale, M. P.-A. Ducommun présentera le film des vacances 2018 à Sainte Maxime.

Pour le Comité: la secrétaire M. Blanc

VALAIS

VALAIS CENTRAL

SOIRÉE D'INFORMATION

Attaques contre la Loi sur le travail!

Unia vous invite à une soirée d'information qui aura lieu au secrétariat de syndicat, rue du Temple 3 à Sierre, **le mercredi 13 février à 20h.**

La soirée portera sur le thème suivant: Attaques contre la Loi sur le travail: Touche pas à ma santé! Non au travail gratuit et au burnout! Il sera présenté par la collègue Christine Michel, responsable santé et sécurité au travail pour le syndicat Unia.

Pour plus d'informations, veuillez contacter francine.zufferey@unia.ch

BRÈVES

«SAINTE-VALENTINE» À DELÉMONT

Le collectif jurassien «Grève pour l'égalité» organise une soirée «Sainte-Valentine» le 14 février à Delémont. La projection de deux documentaires consacrés à la grève des femmes en Suisse en 1991 et en Espagne en 2018 sera suivie d'un débat dans une ambiance décontractée. Militantes et militants, curieuses et curieux, ainsi que toute personne ouverte à l'échange est bienvenue. ■ **L'ES**

«Sainte-Valentine» le jeudi 14 février de 18h30 à 21h (films à 19h) au SAS (rue du 23-Juin, Delémont)

LAUSANNE: UN COUP DE POUCE AU JARDIN

L'association Rovéréaz à Lausanne lance une campagne de financement citoyen pour son «Jardin aux 1000 mains» en proposant le parrainage d'un élément du potager: un mètre cube de sol, un arbre du jardin-forêt, une butte potagère, un virage de la spirale aromatique... Depuis trois ans, ce jardin pédagogique biologique à la lisière de Lausanne est devenu un lieu de référence de la permaculture dans la région. Il accueille des crèches, propose des formations, des séminaires et des chantiers participatifs, entre autres. Pour qu'il puisse continuer ses activités écologiques et conviviales, il a besoin d'un coup de pouce financier et de nouveaux participants. Le Jardin aux 1000 mains se trouve sur le Domaine de Rovéréaz parallèlement à une ferme biologique et à la coopérative L'Autre Temps qui propose des mesures d'insertion. ■ **AA**

Jardin aux 1000 mains, Association de Rovéréaz, route d'Oron 127, Lausanne

16 février, 15h: visite du jardin

17 mars, 9h: sortie ornithologique

21 mars, 18h: échange de graines et de plants

(à Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3, Lausanne)

30 mars, dès 9h: chantier participatif suivi d'une disco-yourte (dès 17h)

Plus d'activités et d'informations sur: 1000mains.ch

COURRIER

COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE...

Quelle n'a pas été ma surprise quand j'ai reçu un SMS, le 11 janvier, de la part de UniaFRSouti, qui m'informait (ou plutôt m'intimait) de signer la carte de signatures (référendum contre l'ouverture des commerces le samedi à 17h).

J'ai beau être membre du syndicat Unia, je ne supporte pas de me faire forcer la main sur des initiatives, quelles qu'elles soient!

De plus, je ne pense pas que le fait d'ouvrir les magasins dans le canton de Fribourg le samedi jusqu'à 17h soit une hérésie, une torture pour les travailleurs ou encore une insupportable contrainte!

Je suis cuisinier et, de ce fait, je dois travailler non seulement les soirées, les week-ends, durant les fêtes et même (Ô sacrilège!) durant les fêtes de fin d'année. Oui, ça arrive de travailler lorsque tout le reste du monde se repose. C'est un choix et le mien, comme celui des infirmières, des boulangers, des préparateurs de légumes, des taxis et de tant d'autres.

Pour ma part, je pense que l'ouverture des magasins jusqu'à 17h dans le canton de Fribourg est légitime et pratique pour quantité de gens qui pourraient profiter de cette heure supplémentaire pour faire leurs achats. Je pense même que nombre de magasins devraient ouvrir les dimanches. Cela faciliterait grandement la vie de beaucoup dans la société moderne. Nous vivons en 2019 bon sang!

Par contre, et c'est votre job au syndicat Unia de trouver une entente entre le patronat et vous-même pour que les salariés soient satisfaits de leurs nouveaux éventuels horaires avec les obligations qui en dépendent.

Il n'y a pas que des mères et des pères de famille dans les travailleurs pour qui le week-end est une sacro-sainte institution indéfectible et dévouée aux activités récréatives. Nombre d'étudiants, de demandeurs d'emploi, de personnes sans famille et autres ne seraient pas forcément horrifiés par le fait de devoir travailler après 16h le samedi et même le dimanche!

Je respecte énormément le travail du syndicat pour de nombreux problèmes liés au monde du travail, mais cette initiative est pour ma part «hors d'âge» et totalement un combat «d'arrière-garde».

Voilà pour mon coup de gueule. ■ **Raphael Diesing, Bulle**

VAUD

GRUPE D'INTÉRÊT FEMMES

Séance

La prochaine séance du Groupe Femmes aura lieu **le mardi 26 février à 19h** au secrétariat Unia, place de la Riponne 4, à Lausanne.

Ordre du jour: accueil, salutations, liste de présences, signatures; bilan 2018; objectifs 2019; 8 mars; 14 juin; élections des déléguées aux AD de section; divers.

Nous vous remercions de nous confirmer votre participation à vaud@unia.ch ou 0848 606 606.

Pour le groupe Femmes, Luma Pillet, Vêrane de Benoît

LE SENTIER

SOIRÉE

Pour célébrer le 8 mars, le film «Bread and Roses» de Ken Loach sera projeté le **6 mars prochain à 18h** au cinéma La Bobine, au Sentier. Cette séance sera suivie d'une verrière ainsi que d'un moment d'échange en vue de la mobilisation pour la Grève des femmes, **le 14 juin**, au Sentier. Entrée libre. Plus d'infos sur la page facebook «Unia section Vallée de Joux».

NORD VAUDOIS

DÉCLARATION D'IMPÔTS

Unia Nord vaudois vous aide à remplir votre déclaration d'impôts (citoyens suisses et permis C). Rendez-vous au secrétariat, av. Haldimand 23, à Yverdon-les-Bains aux dates suivantes: **Samedi 2 mars de 9h à 11h, et samedi 16 mars de 9h à 11h.**

Documents nécessaires: 1. Certificat de salaire ou attestation de chômage, d'indemnités journalières, attestation RMR, pension alimentaire éventuelle pour l'année 2018 (complète). 2. Attestation bancaire, postale et autres (boucllement des comptes 2018 avec les intérêts). 3. Justificatifs des gains de loterie et des mises. 4. Attestation AVS/AI pour l'année 2018. 5. Attestation des autres rentes pour l'année 2018. 6. Attestation officielle 3^e pilier A pour l'année 2018. 7. Justificatifs de frais de perfectionnement et de reconversion professionnelle pour l'année 2018. 8. Justificatifs relatifs aux dettes et intérêts passifs pour l'année 2018. 9. Facture de gros frais médicaux non remboursés par l'assurance pour l'année 2018. 10. Bail à loyer (concernant les loyers payés en 2018). 11. Justificatifs des frais de garde des enfants pour l'année 2018. 12. Situation familiale au 31 décembre 2018 (marié, célibataire, etc. et nombre d'enfants à charge) 13. Précédente déclaration d'impôts 2017. 14. Décision de taxation 2017 et relevé de compte de l'année 2017.

Pour les propriétaires: 1. Dettes hypothécaires (intérêts hypothécaires pour l'année 2018 et solde de la dette au 31 décembre 2018). 2. Factures pour les frais d'entretien d'immeuble pour l'année 2018. 3. Dernière estimation fiscale de la maison. 4. Dernière décision de la valeur locative. 5. Bien immobilier à l'étranger. Il faut un document stipulant la valeur du bien immobilier (merci de faire le change en francs suisses).

Le prix est fixé à 50 fr. pour chacun.

«L'Etat doit prendre ses responsabilités!»

Unia dénonce un nouveau cas de dumping chez Net Inter SA, une entreprise de nettoyage mandatée dans de nombreux bâtiments publics, qui ne compense pas les heures travaillées de nuit

Manon Todesco

«Jusqu'où devront aller les entreprises de nettoyage pour que les autorités genevoises réagissent et prennent leurs responsabilités?» interpelle Camila Aros, secrétaire syndicale à Unia, dénonçant un énième cas de sous-enchère salariale au sein même de l'Etat. Cette fois, la société visée est Net Inter SA: très active sur les marchés publics du canton, et notamment chargée de l'entretien du Grand Conseil et de tous les bâtiments publics de la rue de l'Hôtel-de-Ville, l'entreprise «manœuvrerait» depuis des années pour ne pas compenser les heures de nuit travaillées par ses employés, entre 5h et 6h du matin dans ce cas précis. A savoir que la Convention collective de travail (CCT) prévoit pour chaque heure travaillée de nuit une majoration de 15% en argent ainsi qu'une compensation de 10% en temps de congé.

IMPUISSANCE DES ORGANES DE CONTRÔLE

Amendée dans un premier temps, Net Inter SA conteste en assurant avoir procédé en 2011 à un déplacement des limites du travail du jour et du soir, comme le permet la Loi sur le travail, sous réserve d'avoir consulté les travailleurs concernés. Mais Unia persiste, convaincu que le processus de consultation des travailleurs n'a pas été respecté. Le syndicat mandate une avocate externe qui mène son enquête et saisit l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT). Fin 2017, ce dernier conclut qu'il ne peut «pas considérer que la procédure de consultation des travailleurs ait été conduite de manière conforme aux exigences». «Entre-temps, ajoute la syndicaliste, Net Inter SA a déclaré à l'OCIRT qu'il n'avait plus aucun mandat débutant avant 6h du matin, ce qui est faux: les personnes intervenant sur les bâtiments cités plus haut commencent encore et toujours à 5h du matin, et ce au moins depuis

2012. L'entreprise a ouvertement menti à l'OCIRT!» Unia déplore que l'OCIRT n'ait pas fait le boulot jusqu'au bout et n'ait pas renvoyé de contrôles depuis. «Aujourd'hui, les travailleurs continuent chaque jour de commencer à 5h du matin sans compensation et l'entreprise n'est toujours pas sanctionnée», dénonce Camila Aros.

RÉINTERNALISER LES NETTOYEURS

«Nous avons renvoyé une mise en demeure à l'entreprise, restée sans réponse à ce jour.» Trois nettoyeurs représentés par Unia demandent des rattrapages salariaux entre 5600 francs et 7900 francs. Du côté des autorités, il se pourrait qu'elles demandent à Net Inter SA de faire commencer ses employés à 6h, mais cela ne règlera pas le problème des arriérés de salaires. «Ce n'est pas une situation exceptionnelle, insiste la secrétaire syndicale. Après avoir dénoncé les violations crasses des conditions de travail



Unia entend barrer la route à la sous-enchère salariale pratiquée par des entreprises de nettoyage genevoises intervenant dans plusieurs bâtiments publics. Les représentants du syndicat, Camila Aros et Yves Mugny, demandent à l'Etat de réagir.

pratiquées par Nettoie'Net ou encore MPM facility services à l'aéroport, le dumping exercé par Serconet dans un établissement scolaire et celui entre les nettoyeurs du public et du privé aux HUG, c'est au tour de Net Inter SA. Il est temps que l'Etat réagisse et inter-

viennne sur ce dossier sensible.» Et pour le syndicat, la seule manière de mettre fin à ces scandales et de garantir des conditions de travail décentes, c'est la réinternalisation du personnel au sein de l'Etat. ■

200 jours et zéro plan social

Les 41 du défunt *Matin* continuent à lutter pour leurs droits

Sonya Mermoud

Colère et ras-le-bol. Défiant la pluie, une trentaine de journalistes licenciés du défunt *Matin* et des sympathisants ont manifesté jeudi dernier devant la tour Edipresse à Lausanne. But de leur rassemblement: dénoncer l'absence de plan social alors que 200 jours se sont déjà écoulés depuis la mort du titre laissant 41 personnes sur le carreau. Les négociations n'ayant pas abouti, un tribunal arbitral a été constitué. Une séance préliminaire a été programmée en mars. «La direction est restée sourde à nos revendications quand bien même nous les avions revues à la baisse. Nous demandons un plan social basé sur l'âge et l'ancienneté des collaborateurs. Et avons refusé leur offre, insignifiante», déclare Patricia Alcaraz, collaboratrice de Syndicom, précisant que les propositions de Tamedia, des «indemnités-emploi, une spécialité de la Maison», étaient inacceptables. «Les personnes qui n'ont pas encore retrouvé de travail toucheraient un à quatre mois de salaire – mais deux pour la plu-

part – et devraient renoncer au chômage. Nous voulons de la reconnaissance du travail accompli. Du respect. Des indemnités de départ correctes.» Melina Schröter, qui a travaillé 17 ans comme journaliste pour le quotidien et assumait aussi le rôle de déléguée du personnel, qualifie l'offre d'«humiliante». «Elle implique le maintien d'un lien avec Tamedia alors que nous désirons de notre côté tourner la page.»

DÉGOÛTÉE...

L'ex-rédactrice du journal critique aussi la position de l'éditeur sur une aide financière potentielle à la formation. «C'est lui qui décide laquelle serait valable, digne d'un soutien. Du coup, des collègues ont entrepris des formations qu'ils paient de leur poche. Ils ne pouvaient plus patienter.» Et Melina Schröter, interrogée sur son sentiment, de répondre: «Je ressens un immense dégoût. Après toutes ces années passées au *Matin*... Et je suis loin d'être la plus ancienne. La plupart des employés licenciés comptabilisent des dizaines d'années de service. Ils ont construit toute leur carrière dans ce quo-

tidien. J'ai de la chance d'avoir décroché un nouveau job dans un syndicat. Mais très peu se trouvent dans ma situation.» Non sans humour, Thierry Brandt, qui occupait le poste de chef d'édition au *Matin*, a pris la parole et insisté sur les mensonges de Tamedia, prétendument attaché au partenariat social. Et l'homme de citer des extraits de courriers du groupe résonnant comme de la pure langue de bois dans le contexte actuel. Pour illustrer les 200 jours sans plan social, le journaliste les a comparés au vol... du martinet au ventre blanc... qui pourrait rester dans les airs sans atterrir tout ce laps de temps. «Comme Tamedia qui peut, 200 jours, voler les 41 du *Matin*.» Une situation qui va perdurer, a encore averti l'ex-employé du quotidien: «Nous allons devoir attendre longtemps. En tous cas jusqu'à juin. Mais nos revendications sont légitimes. Nous nous battons pour nos droits.» Un combat plus que nécessaire sachant que l'hécatombe se poursuit avec les récents licenciements dans le secteur prépresse (17 postes supprimés) ou encore à la revue *Annabelle* – 15 personnes congédiées. ■

«MES REPORTAGES DÉRANGENT LA POLICE»

Le photographe genevois Demir Sönmez va se retrouver au tribunal pour avoir «géné» le travail des policiers lors d'une manifestation

Jérôme Béguin

La liberté de la presse va se retrouver prochainement sur les bancs d'un tribunal genevois. Le photographe Demir Sönmez est accusé d'avoir créé une «perturbation sur la voie publique» et refusé de «circuler sur ordre de la police» lors d'une manifestation qu'il couvrait. Ce photographe inscrit au registre professionnel est bien connu dans la ville du bout du lac. Il est de toutes les manifestations, de tous les rassemblements. Il était naturellement présent le 14 décembre 2017 à l'Hôtel-de-Ville, lorsque quelque 200 fonctionnaires étaient montés protester contre le projet de budget de l'Etat. «Deux ou trois policiers discutaient en me désignant, puis l'un d'entre eux est venu vers moi en m'intimant l'ordre de reculer, ce que j'ai fait. Deux autres photographes étaient présents, mais on ne leur a rien dit. C'était visiblement de la provocation, alors je me suis éloigné. Ensuite, alors que la manifestation était dispersée, que j'étais en train de discuter avec une personne, un agent est venu me demander ma carte d'identité», explique Demir Sönmez.

RAPPORT DE POLICE

Un rapport pointant son «attitude désobligeante» sera dressé par le sergent-chef Martin. Le photographe n'aurait «pas respecté les ordres et directives donnés par la police». Pire, il aurait «géné le travail des policiers à plusieurs reprises, créé du scandale et formé un attroupement lors de son identification et prétexté que le contrôle était injustifié»... Plus concrètement, si l'on en croit le rapport, Demir Sönmez aurait pris des photos «en passant par-dessus les épaules» des pandores. Il conteste énergiquement cette présentation des faits et refuse de s'acquitter d'une amende de 300 francs à laquelle s'ajoutent 100 francs d'émolument. «En dix ans, j'ai publié plus de 1500 reportages photographiques sur mon blog. J'ai suivi les manifestations de peuples opprimés, les luttes sociales et syndicales, les activités politiques et culturelles. En 2016, deux manifestations de Kurdes, à l'aéroport et à la place des Nations, ont été le théâtre de violences policières que j'ai montrées. J'ai eu un objectif cassé à la première et mes lunettes brisées à la seconde. Depuis, la police ne me laisse pas tranquille. A mon avis, mes activités journalistiques dérangent la police, mais aussi les autorités de Genève et de plusieurs pays. A la suite de mon exposition *Place des Nations / Place des peuples* en 2013, qui avait fait l'objet d'une plainte du consulat de Turquie, ni la ville de Genève ni le canton ne m'ont mandaté pour un travail.» Le Tribunal de police jugera l'affaire. La section suisse de Reporters sans frontières a annoncé qu'elle serait présente à l'audience et la Communauté genevoise d'action syndicale apporte son soutien au photographe. ■



Manifestation devant la tour Edipresse à Lausanne. Aucun accord n'ayant été trouvé, un tribunal arbitral a été constitué.

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Le Venezuela est au cœur d'une tempête politique et économique dans laquelle Donald Trump, soutenu par une large coalition de pays d'Amérique latine, du Canada, de l'Union européenne, attise le feu faisant craindre une possible intervention militaire. Le 23 janvier, Juan Guaidó, l'un des chefs de l'opposition, président de l'Assemblée nationale – dont la légalité avait été invalidée par le Tribunal suprême de justice – s'est autoproclamé «président en exercice» du Venezuela. Les Etats-Unis ont immédiatement reconnu le nouveau président, suivi notamment du Canada, du Brésil, de la Colombie et du Pérou. De nombreux pays de l'Union européenne l'ont fait peu après. Le président en exercice du Venezuela, Nicolás Maduro, ne répondant pas à leur ultimatum d'organiser des élections d'ici au 1^{er} mars. Face à une déferlante de soutiens tant politiques que médiatiques à un acte de confiscation du pouvoir, *L'Événement syndical* a interrogé Walter Suter, ancien ambassadeur de Suisse au Venezuela sous le gouvernement de Hugo Chávez. Membre du Parti socialiste suisse, Walter Suter a gardé de nombreux liens avec ce pays. Interview.

QUESTIONS REPONSES

Vous connaissez bien le Venezuela pour y avoir représenté la Suisse entre 2003 et 2007. Quel est votre avis sur la situation actuelle?

C'est malheureusement triste d'en être arrivé là. C'est la suite logique de toute la politique d'agression américaine depuis vingt ans. Depuis l'élection de Hugo Chávez à la tête du pays à la fin de 1998, les Etats-Unis n'ont cessé de créer des difficultés au Venezuela. Il leur était difficile de reconnaître un gouvernement de gauche qui contredit la doctrine Monroe, une doctrine vieille de bientôt 200 ans qui n'a jamais été révoquée (doctrine sur laquelle repose la politique impérialiste américaine de contrôle de l'ensemble du continent, *ndlr*).

Quelles sont ces difficultés?

Parmi les plus marquantes, il y a eu le coup d'Etat de 2002 contre Chávez, qui a échoué. C'était la première tentative concrète de prise du pouvoir. Plus tard, les problèmes ont été créés en arrière-plan, jusqu'à la mort de Chávez en 2013 et l'élection de Maduro. Il y a ensuite eu la chute du prix du pétrole, en 2014, qui a baissé de deux tiers sur le marché mondial. Comme c'est le revenu principal du Venezuela, cela a causé des problèmes énormes. N'importe quel gouvernement en aurait eu. Cette chute du prix du pétrole est la première cause des difficultés économiques et sociales actuelles. Les Etats-Unis en ont profité pour entrer dans la brèche. Obama a ouvert les feux en 2015, avec un premier décret qualifiant le Venezuela de «menace pour la sécurité des Etats-Unis». Ils ont continué avec les sanctions. En août 2018, ces dernières ont été renforcées. Elles ont dérivé en une sorte de blocage, rendant encore plus difficile l'approvisionnement du pays en nourriture, médicaments et autres

«Il suffirait que l'opposition signe l'accord négocié à Saint-Domingue»

Walter Suter, ancien ambassadeur de Suisse au Venezuela, apporte son éclairage sur la crise politique et économique dans laquelle est plongé le pays



Des millions de partisans du chavisme s'opposent au retour de la droite au pouvoir et à une intervention étrangère. Le président Maduro s'appuie sur cette force. Ici une manifestation de soutien au gouvernement, le 26 janvier dernier, dans la capitale Caracas.

produits. La pénurie a aussi été organisée avec du sabotage interne. C'est un tout qui a contribué à la misère qui s'abat sur le pays. Bien sûr, il y a aussi de la corruption dans les rangs de l'administration publique et des erreurs gouvernementales. Mais comment ne pas en faire lorsqu'il n'y a plus d'argent?

Les sanctions ont conduit à un étrangement du pays, dans l'espoir que la population la plus touchée souffre davantage encore et se révolte contre le gouvernement. On assiste à une guerre de nouvelle génération, sans armes à feu.

Nicolás Maduro est-il un démocrate ou un dictateur?

Une chose ayant toute son importance n'est jamais mentionnée dans les médias: lors des élections législatives de décembre 2015, l'opposition a remporté une large majorité et Maduro a reconnu cette victoire. Mais à la

suite d'une plainte pour fraude électorale, la Chambre constitutionnelle du Tribunal suprême de justice a ordonné que les quatre élus en cause, dont l'un de la coalition de gauche (GPP), et trois du MUD, plateforme regroupant les partis de l'opposition, ne soient pas assermentés. Le GPP a retiré son député, pas le MUD. La Cour a donc invalidé l'Assemblée nationale. Il suffirait à l'opposition d'annuler l'assermentation de ces trois députés pour que l'Assemblée soit remise en place. Pourquoi ne le fait-elle pas? L'opposition s'est elle-même mise hors-la-loi. Ce n'est pas une fantaisie, c'est un fait concret que les opposants peuvent corriger eux-mêmes encore aujourd'hui! L'opposition a aussi tenté de réaliser un référendum révocatoire. Elle a récolté quelque 2 millions de signatures. Lors de leur authentification par le Conseil électoral, à laquelle l'opposition participait, il a

été constaté que 600 000 signatures n'étaient pas valables, dont 11 000 de personnes décédées... L'opposition a laissé tomber. C'est après, en 2017, que des actions violentes, les *guarimbas* ont débuté. Elles ont dégénéré et fait plus d'une centaine de morts. Pour ramener la paix, Maduro a convoqué des élections à une Assemblée constituante, tenues fin juillet 2017. Il les a gagnées, l'opposition les ayant boycottées. Pourquoi ses représentants, prétendant être suivis par 80% de la population, ne se sont pas présentés?

L'année dernière aussi, les leaders de l'opposition qui auraient pu le faire ne se sont pas présentés à la présidentielle. Les deux ou trois candidats opposés à Maduro ont obtenu ensemble 33% des suffrages. Maduro a été élu par deux tiers des voix. Ces élections sont légitimes et reconnues comme telles par plusieurs organismes d'observation électorale.

L'opposition conteste pourtant leur légitimité...

Il y a un autre élément tu par les médias vu que ça ne rentre pas dans l'image qu'on veut peindre du Venezuela: le Conseil d'experts électoraux latino-américains (CEELA), un organisme important et indépendant, créé il y a quinze ans et réunissant des experts et membres du directoire de conseils électoraux de différents pays, des experts dont la majorité n'est pas de gauche, a vérifié et attesté la légalité des élections à l'Assemblée constituante. Il est venu les observer et a constaté qu'elles se sont déroulées dans les règles. Ça, on le sait! Autre chose dont on ne parle pas, c'est le camouflet infligé par l'opposition à José Luis Rodríguez Zapatero, ancien chef du Gouvernement espagnol qui s'était mis à disposition pour mener un dialogue pour un futur pacifique du pays. Ce dialogue, débuté en septembre 2017 à Saint-Domingue, avec l'appui de la République dominicaine, a permis de trouver un accord entre gouvernement et opposition. Tout était rédigé, il ne restait plus qu'à signer. Une rencontre s'est tenue pour cela à Saint-Domingue début février 2018. Alors que tous les interlocuteurs s'étaient assis autour de la table, il y a eu un appel téléphonique. Le chef des Affaires étrangères des Etats-Unis voulait parler au chef de la délégation de l'opposition, Julio Borges. Lorsqu'il est revenu, ce dernier a dit: «Je ne signe pas!» Ce qui a provoqué la colère de Zapatero. Maduro a signé et a convoqué les présidentielles prévues par l'accord. Et aujourd'hui, Guaidó dit qu'on ne peut pas dialoguer avec le gouvernement! Si l'opposition était conséquente, elle pourrait simplement revenir à cet accord et le signer. Maduro est prêt au dialogue, et l'a encore fait savoir la semaine dernière en demandant la médiation du pape qui s'est dit favorable si les deux parties le souhaitaient... L'opposition n'est pas non plus unanime face à l'autoproclamation de Guaidó. L'un de ses chefs de file, Henrique Capriles, a déclaré à l'AFP que la majorité des partis de l'opposition n'était pas favorable à cette autoproclamation, et qu'ils en avaient été surpris.

Il y a des immenses manifestations à Caracas, en faveur de l'opposition, mais aussi de Maduro. Qui le soutient dans le pays?

Maduro est appuyé par environ 6 millions de personnes qui l'ont élu sur les quelque 20 millions d'électeurs. C'est ce noyau dur de *chavistas* que Trump et d'autres essaient de briser. Ces *chavistas* ne veulent pas d'un gouvernement de droite et d'une intervention étrangère. C'est cela qui fait la force de Maduro. Il y a aussi, bien sûr, des luttes internes au gouvernement, mais maintenant, pour la gauche, c'est le moment de serrer les rangs pour résister à cette extorsion du pouvoir.

Des bruits de bottes se feraient entendre à la frontière colombienne. La menace d'une intervention militaire des Etats-Unis est-elle réelle?

Des plans d'invasion sont apparus. Peut-être qu'ils préparent la guerre. La seule force qui pourrait sauver Maduro dans ce cas, c'est son important appui interne. Mais lui est prêt à dialoguer pour sortir de cette crise.

Quelle pourrait être cette sortie de crise?

Plutôt que soutenir Trump, les pays européens devraient demander aux USA de lever les sanctions. Et revoir la situation dans six mois, s'il n'y a pas de changement. Quant à l'opposition, elle peut régler simplement les choses, en signant l'accord de Saint-Domingue et en annulant les trois assermentations par lesquelles l'Assemblée nationale avait été invalidée. Le refus de le faire démontre qu'il n'y a aucune volonté de sa part d'arriver au pouvoir par la voie démocratique. Pour moi, qui ai suivi et vécu en partie ces événements, je trouve incroyablement que les médias principaux ne dévoilent pas également ces actes de l'opposition! ■



Walter Suter, atablé au café préféré de feu l'écrivain Eduardo Galeano à Montevideo.

Le Venezuela, facteur décisif pour l'Amérique latine

Vous étiez en poste à Santiago du Chili juste après le 11 septembre 1973, quand la junte a renversé Pinochet. Y a-t-il des similitudes aujourd'hui avec le Venezuela?

J'étais à Buenos Aires et on m'a envoyé deux mois au Chili après le coup d'Etat. C'est un peu la même chose au Venezuela, mais pour l'instant les forces armées appuient Maduro. La grande différence est que les officiers ou les généraux sont issus des couches populaires moyennes à basses, alors qu'au Chili, ils venaient de familles riches, des classes supérieures.

Il y a dix ans, dans nos colonnes, vous exprimiez l'espoir d'un nouveau chemin tracé par le virage à gauche du continent latino-américain face à la crise du capitalisme. Aujourd'hui, la droite revient en force...

Le facteur décisif pour stopper ce processus, c'est de changer la situation au Venezuela. Ça a commencé avec la mort de Chávez, en mars 2013. Les Etats-Unis ont profité de l'arrivée de Maduro pour déstabiliser le pays et financer l'opposition afin de reprendre la main sur l'économie. Dès l'élection de Chávez en 1998, la droite a perdu ses privilèges. Avant, 20% de la population s'accaparait toutes les richesses et profitait de la manne pétrolière. Il y avait 60% de pauvres, dans un pays pourtant déjà riche. La droite n'a jamais accepté qu'il y ait un gouvernement de gauche. «*Esto me corresponde*», ce pays m'appartient, dit-elle. ■